

**MANIFESTE  
POUR UN  
DRAPEAU  
RECONNU PAR  
TOUS**

**Philippe Gomès**



*À Georges Guillermet,  
Alphonse Poiwi  
et Ernest Ninduma,  
qui m'ont appris les chemins  
des vallées et des tribus.*



Philippe Gomès

MANIFESTE

*pour un drapeau*

*reconnu par tous*



*« Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser  
de ses chaînes, mais vivre d'une façon  
qui respecte et défend les libertés des autres ».*

**Nelson Mandela** <sup>[1]</sup>

*« Vous avez souhaité que flottent côte à côte les drapeaux  
bleu-blanc-rouge et indépendantiste. Il ne s'agit (...)   
que d'une étape dans un processus plus long, qui devra  
aboutir au choix d'un drapeau unique, reconnu par tous ».*

**Nicolas Sarkozy** <sup>[2]</sup>

*« Cette "proposition" (...) ne peut que diviser  
et empêcher l'émergence d'un destin commun. (...)   
C'est une énorme erreur, une faute, même ».*

**Jacques Lafleur** <sup>[3]</sup>

*« Nous dénonçons que des indépendantistes appellent  
à contre-manifester par rapport à l'objectif de trouver  
un drapeau commun (...). Nous sommes signataires de l'Accord  
de Nouméa, où il est dit qu'il faut trouver un drapeau commun ».*

**Paul Néaoutyine** <sup>[4]</sup>





## **AVANT-PROPOS**

Mon cœur n'y était pas, mais j'y étais.

J'y étais, lorsque le drapeau du FLNKS fut hissé, au haut-commissariat, en présence du premier ministre, François Fillon.

J'y étais en qualité de président du gouvernement, car, quelles que soient mes convictions, je me devais d'être présent, au titre de l'institution.

Malgré tout, j'espère un jour voir flotter au vent, dans le ciel calédonien, un drapeau qui rassemble le pays.

Un drapeau reconnu par tous, qui ne cachera le soleil à personne... <sup>[5]</sup>

Philippe Gomès

*Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Depuis la mi-2010, le drapeau du FLNKS flotte sur le haut-commissariat, le gouvernement, le Congrès, la province Sud et de nombreuses mairies non-indépendantistes.

Cet emblème du mouvement indépendantiste, hissé pour la première fois par Jean-Marie Tjibaou le 1<sup>er</sup> décembre 1984, lors de la constitution du gouvernement provisoire de Kanaky, côtoie désormais, sur les bâtiments publics calédoniens, le drapeau de la République.

Pourtant, aucune liesse populaire n'était au rendez-vous pour saluer ce moment, qui était présenté aux Calédoniens comme devant s'inscrire dans le marbre de l'histoire de leur pays. Ni le 17 juillet 2010, lors de la cérémonie qui s'est déroulée au haut-commissariat en présence du premier ministre François Fillon. Ni le 7 août, lors de la montée du drapeau à la province Sud et sur les mairies de Nouméa, Païta, Dumbéa, Mont-Dore, Farino et Boulouparis. Ni le 27 août, lorsque le drapeau a flotté pour la première fois sur le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Au contraire, un malaise de plus en plus palpable s'est installé, au fil des jours, au sein de la population calédonienne.

Ce malaise s'est aggravé lorsque, le 12 janvier 2011, jour anniversaire de la mort d'Eloi Machoro, Charly Pidjot, président de l'Union Calédonienne, a lancé un ultimatum au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : si le drapeau du FLNKS n'était pas levé sur les communes de Maré, La Foa, Moindou et Bourail, les seules à ne pas l'avoir déjà fait, le gouvernement serait renversé !

Puis une véritable crise s'est ouverte, lorsque le comité directeur de l'Union Calédonienne a décidé, dès le 12 février, de mettre sa menace à exécution.

### **Comment en est-on arrivé là ?**

À sa création, le FLNKS a adopté deux résolutions : que son drapeau devienne le drapeau du pays indépendant et que le nom du pays soit Kanaky.

Le texte final de l'Accord de Nouméa, après plusieurs mois de discussions point par point, n'a rien retenu de tel : l'Accord prévoit, en effet, dans des termes sans équivoque, que le drapeau et le nom du pays, au même titre que les trois autres signes identitaires, doivent être « *recherchés en commun, pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous* ». La loi organique précise : « *La Nouvelle-Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République* ». La loi impose également que l'adoption de ces signes identitaires passe par une loi du pays votée à la majorité qualifiée des trois cinquièmes. Cette procédure est réservée à quatre sujets majeurs : les transferts de compétences, la modification de la clef de répartition financière entre provinces, la date du scrutin d'autodétermination et les signes identitaires.

Pourtant, Charly Pidjot a affirmé, le 17 mars 2011, sur le plateau de Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> [6], que Jacques Lafleur avait, durant la négociation de l'Accord de Nouméa, accepté que le drapeau du pays soit celui du FLNKS. C'est faux :

Paul Néaoutyine et Victor Tutugoro d'un côté, Jean Lèques et Simon Loueckhote de l'autre, signataires de l'Accord, m'ont personnellement confirmé qu'aucun accord de cette nature n'est jamais intervenu à l'époque entre le RPCR et le FLNKS. Jacques Lafleur avait en outre déclaré le 19 février 2010 : « *Je n'ai jamais "reconnu" le drapeau du FLNKS. Le FLNKS a son emblème, c'est son droit et je le reconnais et le respecte en tant que tel, c'est tout* » [3]. En voulant faire croire à un « accord secret » en complément de l'Accord officiel, Charly Pidjot tente de donner au drapeau du FLNKS une « légitimité consensuelle » dont il est totalement dépourvu encore aujourd'hui.

La seule chose qui a été actée lors des discussions sur l'Accord de Nouméa, c'est que, dans le cadre des réflexions à engager sur les signes identitaires, le FLNKS proposera son propre drapeau et le nom Kanaky.

La demande des indépendantistes de voir leur drapeau officiellement adopté a été réintroduite par l'Union Calédonienne le 23 juin 2009, dès la deuxième réunion du gouvernement que je présidais. Ce jour-là, Pierre Ngaiohni, Jean-Louis D'Anglebermes et Yann Devillers, les trois membres représentant l'Union Calédonienne au sein du gouvernement, ont demandé le vote d'un vœu précisant : « *Le 26 juin 2009 (...), nous voulons afficher toutes les réalités du Pays, en faisant flotter, devant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, au côté du drapeau de la République, celui du Pays kanak* ».

Je m'y suis opposé, et les membres RUMP du gouvernement avec moi !

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Je m'y suis opposé parce que cette proposition était contraire à l'Accord de Nouméa, la feuille de route commune – la seule – des indépendantistes et des non-indépendantistes. Faire flotter au fronton du gouvernement un second drapeau, aux côtés du drapeau représentant la République, traduirait nécessairement une représentation de la « *personnalité* » du pays. Cela nécessite donc l'application des règles définies par l'Accord de Nouméa : pour être hissé, ce drapeau doit représenter « *l'identité kanak et le futur partagé entre tous* » et être reconnu comme tel par une loi du pays. Comment pourrait-on prétendre qu'un drapeau flottant au-dessus du siège du gouvernement du pays, aux côtés des drapeaux français et européen, n'est pas un signe identitaire ?

En outre, faire flotter le drapeau du FLNKS me semblait contraire à une mission essentielle dévolue aux institutions : rassembler, par des signes forts, tous les Calédoniens, en dépassant leurs clivages idéologiques et ethniques. En ce sens, hisser le drapeau du FLNKS aurait constitué une régression par rapport à l'Accord de Nouméa.

Je reconnais pleinement la symbolique des deux drapeaux, qui a fait sens en différentes occasions : lors du discours de Jacques Chirac, place des Cocotiers le 23 juillet 2003 ; lors de la victoire de la France en finale de la Coupe du monde de football en 1998, qui a vu des cortèges de toutes les ethnies faire flotter au vent les deux drapeaux, au petit matin, dans tout le pays ; ou, plus récemment, lors de la manifestation « *Si y a pas toi, y a pas moi* » du 12 août 2009, après les heurts violents ayant émaillé le conflit Aircal. Une symbolique que j'ai tenu à souligner dans la

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

déclaration de politique générale du gouvernement que j'ai prononcée devant le Congrès le 31 août 2009, parce qu'elle témoigne de la capacité du peuple calédonien à se rassembler, en certaines circonstances, au delà des clivages : *« Une manifestation sans drapeau, ni bleu-blanc-rouge, ni du FLNKS, sauf à la fin, où deux drapeaux sont apparus dans la foule, comme un clin d'œil. C'est bien la première fois dans notre pays qu'une manifestation "politique", au sens noble du terme, n'affiche pas son camp. C'est parce que le camp de cette manifestation, c'était celui de la paix et du destin commun. Et que ce camp-là transcende les clivages politiques ».*

Dès lors, quand ce drapeau représente le FLNKS, il *a* sa place, et il *est* à sa place.

Mais, comme drapeau du pays, il ne l'est plus. Pour une raison simple : il ne rassemble pas les Calédoniens, il les divise. J'y reviendrai.

Après le refus du gouvernement collégial de donner suite à la demande formulée par les membres de l'Union Calédonienne, ce parti a présenté cette même demande auprès de Pierre Frogier.

Ils n'ont pas eu à insister : Pierre Frogier avait déjà pris sa décision...

En effet, le 14 mai 2009, soit quatre jours après les élections provinciales, dans son bureau de président du Congrès, alors que nous finalisions, dans ses principes, le *«pacte de*

*stabilité des institutions* » qui devait nous lier, il me lâcha, d'un coup, sans que cela ait le moindre rapport avec notre discussion : « *Je vais leur donner le drapeau...* ». Il me l'a dit comme un aveu, dans un souffle. Comme s'il fallait qu'il se libère.

J'en suis resté sans voix, car cette idée était totalement surréaliste venant d'un homme qui venait de faire campagne pour un référendum « *dès 2014* », pour « *purger cette question de l'indépendance, afin qu'après on n'en parle plus* » [7]. Pendant des semaines et des semaines, il n'avait cessé de diaboliser le dialogue avec les indépendantistes, répétant avec force que la « *solution consensuelle* » voulue par Calédonie Ensemble était une erreur : « *Parce que penser que l'alpha et l'oméga de la vie politique calédonienne tiennent dans la solution consensuelle, j'en ai marre. Et si on ne le dit pas pendant la campagne électorale, on ne le dira jamais. (...) Quelle solution consensuelle ? Qu'est-ce qu'on peut encore concéder qu'on n'a pas déjà donné ?* » [8]. Enfin, j'avais en mémoire la déclaration qu'il avait faite lors d'un meeting de son mouvement, à Katiramona, une année plus tôt : « *Le FLNKS veut imposer son drapeau.(...) Je propose donc que nous prenions l'initiative, (...) que la Nouvelle-Calédonie se dote d'un emblème qui pourra prendre place au côté de l'emblème national et des signes de la République (...) car nous ne voulons pas servir de caution à des décisions qui pourraient être prises sans nous et contre nous* » [9].

L'effet de surprise passé, je mis cet aveu sur le compte d'une faiblesse passagère de l'intéressé, probablement fragilisé par des résultats électoraux très en deçà de ses espérances. Il pouvait s'agir pour lui d'une piste pour retrouver le chemin du dialogue avec les indépendantistes, chemin qu'il avait quitté avec



fracas au cours des années précédentes. Mais je n'ai pas cru à une véritable décision, et je n'ai pas douté qu'après réflexion, Pierre Frogier comprendrait combien sa proposition, qui se situait aux antipodes de ses discours de campagne, serait incomprise des Calédoniens.

Pourtant, neuf mois plus tard, le 9 février 2010, le député de la deuxième circonscription proposait officiellement que le drapeau du FLNKS flotte désormais aux côtés du drapeau français. Un geste qui serait « *historique* », comme le répètent à satiété ses initiateurs. Sauf qu'il ne suffit pas de qualifier un geste d'historique pour qu'il le soit : on n'entre pas dans l'histoire parce qu'on l'a décidé !

Quatre arguments essentiels ont été invoqués, à différents moments, pour justifier cette initiative.

**Le premier, c'est qu'il fallait donner « *un nouveau souffle* » à l'Accord de Nouméa.**

Ainsi, celui-là même qui s'était « *considéré comme totalement désengagé de sa signature* » de l'Accord de Nouméa <sup>[10]</sup>, qui voulait « *purger l'indépendance* », proposait de donner un nouveau souffle à un processus politique qu'il n'avait eu de cesse d'entraver depuis qu'il avait pris les rênes de son parti !

Je crois, plus prosaïquement, que Pierre Frogier recherchait dans cette affaire un nouveau souffle pour lui-même et le mouvement qu'il dirige.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Quant au résultat obtenu, il est exactement à l'inverse de celui souhaité. Le nouveau souffle qui traverse notre pays s'apparente davantage à un mauvais vent.

Un vent de discorde, d'intolérance et de racisme. Au diktat de Charly Pidjot à l'égard des mairies qui ne montaient pas le drapeau du FLNKS, a succédé celui de Louis Kotra Uregei, initiateur, avec le soutien de l'Union Calédonienne, d'une « contre-manifestation » organisée le même jour, le 2 avril 2011, à la même heure et au même endroit que le « Rendez-vous citoyen » annoncé par le « Collectif pour un drapeau commun ». Demander simplement que l'on fasse application de l'Accord de Nouméa en « *recherchant en commun* » un drapeau qui rassemble les Calédoniens, c'est, selon Roch Wamytan et Louis Kotra Uregei, défier les indépendantistes, en même temps qu'être irrespectueux, voire injurieux, à l'encontre du peuple kanak !

Un vent de confusion, également. Les Calédoniens, qui n'ont jamais été consultés, sont en effet totalement déroutés par cette proposition jugée indispensable par les uns, mais « *inutile et dangereuse* » par les autres, portant sur un drapeau « *provisoire* », mais qui « *ne redescendra plus* », que l'on doit hisser partout, mais qu'il ne faut pas encore tout à fait voir comme le drapeau du pays, que l'on reconnaît, un jour, *entaché de violence*, et, le lendemain, plus du tout.

**Le deuxième argument avancé tenait à ce que, en levant ce drapeau, on reconnaîtrait enfin la « *légitimité indépendantiste* ».**

Ainsi donc, la poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, qui constituait la reconnaissance historique du FLNKS au moment de la signature des Accords de Matignon, en 1988, est purement et simplement occultée !

Ainsi donc, le préambule de l'Accord de Nouméa est passé en pertes et profits, lui qui reconnaît les ombres et lumières de la colonisation et le « *traumatisme durable* » qu'il a constitué « *pour la population d'origine* », qui rappelle que la colonisation « *a porté atteinte à la dignité du peuple kanak, qu'elle a privé de son identité [et] repoussé aux marges géographiques, économiques et politiques de son propre pays* », qui affirme qu'il « *convient de faire mémoire de ces moments difficiles, (...) de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, préalable à la fondation d'une nouvelle souveraineté, partagée dans un destin commun* ».

Chacun comprend que la légitimité indépendantiste a fait sa place dans notre histoire bien avant que le drapeau du FLNKS ne flotte au dessus des bâtiments publics. Mais pour Pierre Frogier, « *le drapeau, c'est ma poignée de mains* » <sup>[11]</sup>. Pour reprendre la formule de Paul Néaoutyine : « *On a l'impression que, pour le Rassemblement-UMP, il faut tuer le père* » <sup>[12]</sup>. Quitte à ce que le pays en paye le prix...

**Le troisième argument nous ouvrirait les portes de l'avenir** : ce geste permettait d'engager les discussions sur la sortie de l'Accord. Il est certain que, pour le RUMP, c'était un geste indispensable à l'égard des indépendantistes, dans la

mesure où il s'était engagé à « *purger l'indépendance, dès 2014* », par un référendum, et à n'ouvrir les discussions qu'après !

Mais, au nom de quoi, pour discuter de l'avenir, faudrait-il adopter l'attitude des bourgeois de Calais : un genou à terre, la corde au cou et les clefs du pays offertes ? Depuis quand entame-t-on des négociations majeures par des concessions à sens unique ?

Roch Wamytan, après son élection à la présidence du Congrès, a été très clair à ce sujet, en déclarant : « *Pierre Frogier, de lui-même, a voulu raccourcir les délais [prévus par l'Accord de Nouméa]. Nous ne lui avons rien demandé. On a dit OK pour le geste, on prend. Et on met en place les conditions pour pouvoir discuter de quelque chose, mais on ne sait pas ce qu'il y aura au bout* »<sup>[13]</sup>.

En fait, les indépendantistes étaient favorables à l'ouverture d'échanges sur la sortie de l'Accord de Nouméa et n'avaient posé aucun préalable, et encore moins que le drapeau du FLNKS devienne le drapeau du pays.

Ainsi, dès le 17 avril 2009, dans le cadre de la campagne électorale, j'avais débattu avec Paul Néaoutyine sur le thème : « *Quel avenir après l'Accord ?* »<sup>[14]</sup>. J'indiquais « *qu'il est décisif d'engager les discussions et de commencer à nourrir le débat vers une nouvelle solution consensuelle, (...), au cours du mandat qui s'ouvre en 2009. Je ne crois pas que l'on pourra attendre les élections de 2014 pour décider si, oui ou non, nous devons aller vers un référendum que nous considérons, nous, comme un référendum*

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

*guillotine qui sera néfaste pour la Nouvelle-Calédonie. Nous considérons que, dès le mandat à venir, il convient d'engager les discussions pour les finaliser dans la période 2014-2018 ». Car « la solution consensuelle (...), ne peut pas venir après un référendum tel qu'il est prévu par l'Accord de Nouméa ».*

*Et Paul Néaoutyine de me répondre : « Je suis d'accord avec toi. On doit la trouver avant. Pas de référendum-couperet. Cela n'a pas de sens (...). Nous sommes ouverts à la discussion (...). Même si nous sommes indépendantistes, nous savons que la solution que nous devons trouver ensemble sera originale ».*

Au lendemain des élections de mai 2009, le fait que le RUMP veuille un référendum-couperet posait un problème pour le pacte de stabilité des institutions convenu entre les principaux mouvements non-indépendantistes. J'avais donc pris les devants, en annonçant publiquement, le 14 mai, que ce pacte ne faisait pas renoncer Calédonie Ensemble à son engagement envers une sortie consensuelle de l'Accord, ni à « *nourrir collectivement au sein des institutions un dialogue approfondi avec les indépendantistes* », car ce sont « *les conditions de la paix* »<sup>[15]</sup>.

J'ai renouvelé ces propositions dans le cadre de la déclaration de politique générale du gouvernement que j'ai prononcée devant le Congrès le 31 août 2009 : « *Je vous propose que nous ouvrons entre partenaires de l'Accord de Nouméa et responsables institutionnels, un espace de discussion, libre et informel, où nous pourrions échanger, régulièrement, sur la manière d'aborder cette ligne d'horizon de l'Accord et d'exprimer, peut-être, les contours d'une vie après l'Accord* ».

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Cette façon d'organiser les discussions sur l'avenir n'a soulevé aucune opposition de la part des autres groupes politiques représentés au Congrès, ni du côté des indépendantistes, ni du côté des non-indépendantistes.

Cet « *espace d'échanges* » esquissé dans la déclaration de politique générale a été organisé par le comité des signataires de l'Accord de Nouméa : le 24 juin 2010, celui-ci a décidé de constituer un comité de pilotage « *qui aura pour tâche d'approfondir les éléments de discussion dans la perspective de la consultation prévue après 2014* ». Il s'agit d'effectuer un « ***travail de préparation qui n'est pas une négociation*** ». C'est dans le même sens que le président de la République s'est exprimé, le même jour, lorsqu'il a reçu à l'Élysée les délégations présentes au comité des signataires : « *Il ne s'agit pas de négocier* », a déclaré Nicolas Sarkozy, « *mais bien d'échanger, de se préparer à une échéance qui est prévue dans l'Accord* ». Il soulignait aussi que « *c'est la majorité en place en 2014 qui aura à choisir les termes de cette consultation* » [2].

Voilà pourquoi il n'était nullement nécessaire « *d'offrir* » le drapeau du FLNKS pour ouvrir les discussions : tous les acteurs politiques avaient auparavant déclaré souhaiter les ouvrir. Tous, ... sauf le RUMP !

**Le dernier argument avancé est surprenant** : donner au FLNKS son drapeau permettrait d'ancrer définitivement la Nouvelle-Calédonie dans la France ! Les indépendantistes, touchés par ce geste, accepteraient que le drapeau français continue de flotter *ad vitam aeternam* en Nouvelle-Calédonie...

Au cas où certains auraient prêté une oreille complaisante à cette affirmation, je les renvoie au discours que Roch Wamytan a prononcé au Congrès le 13 juillet 2010, lors de l'examen du vœu tendant à ce que le drapeau du FLNKS flotte aux côtés du drapeau tricolore : *« Nous acceptons que le drapeau français continue de flotter parce qu'il en est ainsi jusqu'à l'accession à la pleine souveraineté et à la reconnaissance internationale du nouveau pays ».*

On voit donc, à l'analyse des raisons invoquées pour justifier cet acte, la faiblesse du raisonnement.

Aucun des arguments avancés ne justifie ce geste. Mais il y a bien plus grave : **ce geste est une véritable occasion manquée pour le destin commun.**

**Pourquoi ?**

**D'abord parce que ce geste est artificiel.**

Lorsqu'ont été signés les Accords de Matignon, lorsqu'il y a eu cette poignée de mains entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, le pays était au bord de l'abîme. La Nouvelle-Calédonie vivait sa cinquième année de quasi-guerre civile. Nous étions au sortir du carnage d'Ouvéa, où dix-neuf militants indépendantistes, quatre gendarmes et deux militaires avaient trouvé la mort.

Le geste de paix accompli ce jour-là par deux hommes hors normes, dont un a perdu la vie de ce fait, avait une véritable

raison. Il était indispensable. Il était justifié. Il nous permet, aujourd'hui encore, de vivre ensemble et en paix.

Lorsque l'Accord de Nouméa a été signé en 1998, il y avait là aussi un vrai fondement à cet accord, fait de concessions réciproques. S'il n'avait pas été conclu, le référendum pour ou contre l'indépendance, prévu au terme des Accords de Matignon, aurait dû être organisé. Immanquablement, il aurait été générateur de tensions politiques, économiques, ethniques et sociales dans notre pays. C'est pour cette raison que la « *solution consensuelle* » proposée par Jacques Lafleur a été mise en œuvre et a permis ainsi d'éviter ce référendum-couperet.

Voilà pourquoi les gestes accomplis lors des Accords de Matignon et de Nouméa avaient un sens véritable. Ce n'étaient pas des gestes « *artificiels* » au service de l'intérêt d'un homme et d'un parti, c'étaient des gestes nécessaires et courageux au service de l'intérêt supérieur du pays.

Par contre, rien, dans le contexte de 2010, ne justifiait qu'un geste de cette nature soit accompli.

Au plan politique, aucune échéance n'attendait notre pays en 2010. Les élections de mai 2009 s'étaient déroulées tout à fait normalement et, pour la première fois dans l'histoire de l'Institution, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avait été élu à l'unanimité. Cela n'avait pas été le cas de mes prédécesseurs, même s'ils sont, pour certains, « *signataires historiques* » des Accords, pour reprendre une formule qu'ils affectionnent.



## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Le gouvernement collégial travaillait à donner corps aux mesures annoncées dans sa déclaration de politique générale. Celle-ci avait été saluée debout par l'ensemble du Congrès (à l'exception des membres du RUMP...) et faisait, notamment, une large place aux mesures de justice sociale : relèvement du SMG et des bas salaires, prêt à taux zéro, élargissement de l'allocation logement, de l'allocation de rentrée scolaire et de l'allocation de maternité, etc. [voir annexe 2].

La mise en œuvre de l'Accord de Nouméa progressait, avec la traduction concrète de ses dispositions majeures attendues depuis sa signature, relatives à l'emploi local, aux transferts de compétences, aux relations internationales, aux signes identitaires et à la reconnaissance de l'identité kanak [voir annexe 3].

Au plan social enfin, 150 jours de grève seulement ont été déplorés sur les douze mois précédents, alors que 1000 jours étaient constatés sur la même période avant les élections.

Voilà pourquoi ce geste, contrairement à ceux accomplis lors des Accords de Matignon et de Nouméa, est un geste artificiel. Voilà pourquoi, aussi, il demeure totalement incompris de la très grande majorité des Calédoniens. Voilà pourquoi, enfin, les plus hautes autorités de l'Etat étaient réticentes vis-à-vis de cette initiative : après un long silence (deux mois...), Marie-Luce Penchard, ministre de l'outre-mer, avait rappelé qu'il appartenait au Congrès de « *se prononcer par une loi du pays adoptée à la majorité qualifiée* » <sup>[16]</sup>. Quant au premier ministre, il avait exprimé en privé, auprès de Pierre Frogier, ses plus expresses réserves sur le sujet. Mais le député de la deuxième

circonscription s'est fait très pressant, en exagérant un argument qu'il savait sensible pour l'Etat : le risque de troubles à l'ordre public lors des Jeux du Pacifique, comme ce fut le cas en 1987. Les situations n'avaient bien entendu rien de comparable et on ne peut que regretter que l'Etat ait fini par céder aux sollicitations insistantes de l'intéressé.

### **Ce geste est également dangereux.**

Il est dangereux parce qu'il divise les Calédoniens. Il a « *coupé le pays en deux* », pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Aifa, maire de Bourail.

C'est d'abord un élément de division au sein des mouvements non-indépendantistes. Comment le drapeau d'un mouvement politique comme le FLNKS, le drapeau d'un mouvement de lutte, peut-il devenir le drapeau d'un pays ? Comment peut-on imaginer que la population du pays qui vote non-indépendantiste, soit plus de 60 % des Calédoniens, puisse aujourd'hui se retrouver dans ce drapeau ? Comment ce geste ne raviverait-il pas les plaies ? Les identités de notre pays sont plurielles. Et elles se sont heurtées tout au long d'une histoire douloureuse. Le drapeau du pays doit toutes les prendre en compte, afin d'être le drapeau de tous les Calédoniens et pas seulement le drapeau de certains d'entre eux. Afin d'être le drapeau de toutes les histoires, et pas simplement d'une seule.

Mais ce drapeau est aussi un élément de division chez les indépendantistes eux-mêmes. Pourquoi Paul Néaoutyine a-t-il boycotté la cérémonie de lever des deux drapeaux au haut-

commissariat lors de la venue du Premier ministre ? Pourquoi Nidoïsh Naisseline, dans son discours au Congrès, lors de l'examen du vœu le 13 juillet dernier, a-t-il affirmé qu'il se sentait « *complètement piégé* » ? Pourquoi déclarait-il : « *Où est la place des autres Calédoniens ? (...) Je me vois très mal en train de voter contre le drapeau FLNKS, de quoi j'aurais l'air ? (...) Mais dans mon for intérieur, je souhaite qu'il n'y ait qu'un seul drapeau qui n'exclut aucun Calédonien* ». Pourquoi Jean-Pierre Djaiwé, chef du groupe UNI au Congrès, déclarait-il, lors de la même séance, « *qu'il faudrait, [après,] envisager autre chose qui va nous rassembler encore davantage et aller plus loin (...) qu'il faut que l'ensemble des Calédoniens se reconnaisse dans un signe, un signe une fois monté, que tout le monde respecte (...)* » ? Pourquoi Victor Tutugoro, signataire de l'Accord de Nouméa, président de l'UPM et porte-parole du FLNKS, a-t-il déclaré : « *Je suis fier que mon drapeau flotte aux frontons des établissements publics, mais en même temps, je suis signataire de l'Accord de Nouméa, et ce n'est pas ce que l'on a dit lors de cet Accord (...) Je reproche que les décisions soient prises sans que les uns et les autres soient mis au courant. Cette histoire de drapeau aurait pu faire l'objet de plus de concertation et d'humilité* » ?

### **Pourquoi tant d'états d'âme chez les indépendantistes ?**

Tout simplement parce que ce drapeau a été instrumentalisé par et au profit de certains responsables de l'Union Calédonienne, avec le concours du président du RUMP.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Ce drapeau, par ce qu'il représente dans la lutte pour l'indépendance, ne pouvait être utilisé de manière politicienne au profit de quelques-uns. C'est le bien collectif des indépendantistes et non pas la propriété privée de certains d'entre eux.

Et si les Accords de Matignon et de Nouméa ont été soutenus par toutes les composantes du FLNKS, cela n'est pas le cas pour le lever du drapeau. Car la méthode utilisée divise.

Pour toutes ces raisons, ce geste est dangereux. Au lieu d'être un acte de paix, c'est un ferment de division pour le peuple calédonien. C'est un acte qui contribue au retour des vieux démons qui ont si longtemps fragilisé notre pays.

À Ouégoa, le mât sur lequel le drapeau du FLNKS flottait a été scié à plusieurs reprises ; à Rivière-Salée, un groupe de jeunes s'est emparé du drapeau tricolore de la salle Veyret avant de le brûler devant le commissariat de police du quartier. Au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, au Mont-Dore, à Boulouparis, à plusieurs reprises ces derniers mois, le drapeau du FLNKS a disparu...

La brûlure du passé est toujours présente, d'un côté comme de l'autre. Il faut prendre garde à ne pas la raviver. Et la jeune génération kanak qui n'a pas vécu les Événements ne voit-elle pas avant tout dans ce geste un acte de soumission des non-indépendantistes ? Comme un pas inéluctable vers l'indépendance « dès 2014 », pour reprendre la formule de Louis Kotra Uregei, le leader du Parti Travailleiste ? Est-ce que cette initiative ne

contribue pas, de part et d'autre, à attiser les braises du racisme ordinaire, celui qui vient des tripes ? À inciter les extrêmes à reconquérir un terrain que le chemin parcouru ces dernières années les avait conduits à désertier ?

Par le lever des deux drapeaux, les deux légitimités qui se sont opposées dans le pays sont simplement invitées à *cohabiter*, l'une à côté de l'autre, en se tolérant mutuellement. Une sorte d'*apartheid de fait à la calédonienne*.

Or l'Accord de Nouméa porte un projet exactement contraire. Il nous incite à dépasser les légitimités des uns et des autres, à les transcender, pour bâtir une communauté de destin. L'Accord de Nouméa est construit sur l'idée que le peuple kanak et les peuples d'ailleurs doivent se rassembler afin de permettre l'émergence d'un seul peuple : *le peuple calédonien*. C'est le sens de la création de la citoyenneté calédonienne. C'est la philosophie même de l'Accord : « *L'avenir sera le temps de l'identité dans un destin commun* », comme je l'avais mis en exergue dans la déclaration de politique générale [voir annexe 5].

Le premier acteur des Accords, Jacques Lafleur, le rappelait en ces termes : « *La cohésion et l'unification de la société calédonienne doivent se fonder sur des symboles de fraternité approuvés par l'ensemble des Calédoniens, toutes ethnies confondues, et qui traduisent la réconciliation entamée voici plus de vingt ans. Or [la proposition du drapeau] ne peut que diviser et empêcher l'émergence de la conscience d'un destin commun. Pierre Frogier ne construit pas ainsi une politique de rassemblement, mais sème les graines de la division en ravivant de douloureux souvenirs et les*

*signes identitaires et nationalistes au mépris de la population calédonienne. La jeunesse calédonienne mérite mieux qu'une proposition superficielle (...) [qui] va dans le sens de la régression. Ce n'est pas, selon son expression, de l'"audace", c'est une énorme erreur, une faute, même »* <sup>[3]</sup>.

C'est en effet une faute, mais elle découle directement de la doctrine du RUMP. Pierre Frogier a en effet, ces derniers temps, fait plusieurs propositions allant dans le même sens, par exemple à travers la « *légalisation* » des squats, qu'il a reliée à la question du drapeau en ces termes : « *Au risque de choquer, je dirais que le drapeau bleu-blanc-rouge correspond aux grands immeubles, aux appartements avec des cages d'escalier* » <sup>[17]</sup> ! Le drapeau s'inscrirait ainsi dans une version revisitée du développement séparé des ethnies. Et d'ailleurs, la construction du « destin commun » n'est manifestement pas au cœur du projet politique du RUMP : l'expression « destin commun » est totalement absente, par exemple, de ses « *Principales orientations politiques pour la mandature 2009-2014* » et n'est utilisée qu'une seule fois dans son programme de campagne de mai 2009. Ce geste constitue, de ce point de vue, l'expression d'une philosophie politique diamétralement opposée à celle sur laquelle repose le projet de société porté par Calédonie Ensemble.

### **C'est aussi un geste anachronique.**

La question de la légitimité de la revendication indépendantiste et de la reconnaissance du peuple kanak s'est posée au moment de la signature des Accords de Matignon. Celle de la décolonisation du pays et de son émancipation,

corollaire de la revendication originelle du FLNKS, a été au cœur des négociations de l'Accord de Nouméa.

Ces questions ont été réglées, de manière consensuelle, à ces deux moments-clés de l'histoire du pays.

Elles ont été soumises au peuple par voie de référendum (national pour Matignon, local pour Nouméa) et, ainsi, adoubées par le suffrage universel. Aujourd'hui, la question de la légitimité des uns et des autres n'est plus un sujet. C'est un chapitre du passé. C'est pour cela que le geste accompli est anachronique, « *en retard sur notre époque* » pour reprendre la définition du dictionnaire.

**C'est de surcroît un geste illégitime, car non démocratique.**

La force de l'Accord de Nouméa, c'est d'avoir été soumis au suffrage universel et approuvé par 72 % des Calédoniens. Cet Accord appartient aux Calédoniens et non aux signataires qui ne peuvent le réécrire à leur guise en fonction de leurs intérêts du moment. À moins que nous ne considérions, comme un fait acquis, que les signataires de l'Accord ont une légitimité supérieure à celle du peuple... Roch Wamytan a même parlé du comité des signataires comme d'une « *instance suprême* » [18], ce qui justifie, selon lui, qu'il ait pu décider de la place nouvelle que devait occuper le drapeau du FLNKS !

Or ce que les Calédoniens ont approuvé à travers leur vote, c'est un drapeau du pays représentant « *l'identité kanak et le*

*futur partagé entre tous* ». Ce que les Calédoniens ont approuvé, c'est un drapeau du pays marquant, pour reprendre les termes de l'article 5 de la loi organique, « *la personnalité de la Nouvelle-Calédonie* » aux côtés du drapeau tricolore.

Le drapeau du FLNKS peut-il incarner le « *futur partagé entre tous* », peut-il prétendre porter à lui seul la « *personnalité de la Nouvelle-Calédonie* » ?

Certes, le préambule de l'Accord nous indique aussi que « *les symboles identitaires* » doivent « *exprimer la place essentielle de l'identité kanak du pays dans la communauté de destin acceptée* ». Mais, « *essentiel* » ne veut pas dire « *exclusif* ».

Car ce que les Calédoniens ont approuvé, c'est la reconnaissance du peuple kanak en tant que peuple colonisé mais aussi, dans un même temps, la reconnaissance d'hommes et de femmes de toutes origines venus d'autres horizons, qui ont œuvré à la construction du pays.

« *Ces nouvelles populations* », nous dit l'Accord de Nouméa « *ont participé, dans des conditions souvent difficiles, (...) à la mise en valeur minière ou agricole (...) de la Nouvelle-Calédonie. Elles ont acquis (...) par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie, une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement (...)* ».

C'est sur le socle de cette *reconnaissance mutuelle* que les bases de l'Accord de Nouméa ont été posées. Et le drapeau du



pays, notre drapeau, doit exprimer cette reconnaissance mutuelle.

C'est pourquoi il n'est pas acceptable que l'on érige le drapeau du FLNKS à la place prévue pour le drapeau du pays, sans que l'Accord ne soit respecté, ni dans son esprit, ni dans sa lettre.

**C'est réduire à une légitimité, à une identité, le rêve fécond porté par l'Accord.**

C'est un geste illégitime, parce qu'il n'est porté que par l'Union Calédonienne et le RUMP, mouvements dont l'assise électorale n'a plus rien à voir aujourd'hui avec celle, hier, du FLNKS et du RPCR lors de la signature des Accords de Matignon et de Nouméa. Ces formations, à l'époque, rassemblaient la très grande majorité des suffrages de leurs camps respectifs. Aujourd'hui le RUMP représente 35 % des voix non-indépendantistes et l'Union Calédonienne 40 % des voix indépendantistes. Quelle est leur légitimité pour imposer ce drapeau au reste du pays, sans que les Calédoniens n'aient été consultés ?

C'est un geste illégitime, parce que les assemblées délibérantes des institutions concernées n'ont pas été consultées, à l'exception du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie que j'ai saisi officiellement et qui, à la majorité (7 contre 3), s'est déclaré en faveur du lever du drapeau du FLNKS. Ni les conseils municipaux des communes concernées (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta, Farino, Boulouparis, Ile des Pins), ni l'assemblée

de la province Sud n'ont eu leur mot à dire : les élus du RUMP et de l'Avenir Ensemble ont imposé leur décision sans aucun débat démocratique. Le seul à avoir marqué sa désapprobation de manière ostensible, c'est Jean Lèques, le maire de Nouméa, qui a boycotté la montée du drapeau du FLNKS, opérée en catimini au petit jour par son premier adjoint, le député Gaël Yanno...

Enfin, cet acte est illégitime parce qu'il a été soigneusement dissimulé pendant la campagne électorale par celui qui en a été l'initiateur : alors que le RUMP s'était engagé avant l'élection à « purger » la légitimité indépendantiste « dès 2014 », le voilà qui propose, au lendemain des élections, que la même « *légitimité indépendantiste* » flotte aux côtés du drapeau tricolore !

Ainsi Pierre Frogier indiquait, le 23 avril 2009, dans le journal de son parti : « *Ce référendum, dès 2014, est devenu une exigence* ». Pourquoi ? « *Parce que nous voulons que les Calédoniens réaffirment qu'ils ont adhéré à l'Accord de Nouméa pour rester dans la France, alors que le FLNKS exige toujours l'indépendance. (...) Parce que nous pourrons alors donner un nouveau départ, un nouvel élan à l'Accord de Nouméa* ». Le président du RUMP précisait dans une lettre adressée aux Calédoniens un mois avant les élections : « ***Au lendemain de la consultation de 2014, quand une majorité aura décidé et que la Nouvelle-Calédonie sera inscrite dans sa destinée, il faudra impérativement aussi un nouveau dialogue franc et constructif avec les indépendantistes*** ».

Voilà pour les engagements pris à l'égard des Calédoniens pendant la campagne électorale. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Ce référendum « *dès 2014* » a été jeté aux oubliettes des promesses de campagne électorale. « *Le nouveau départ, le nouvel élan* » de l'Accord de Nouméa, ce n'est plus le référendum qui le donnera mais... le lever du drapeau du FLNKS !

Quant au dialogue avec les indépendantistes, qui devait être engagé en 2014 après le référendum, il devient nécessaire immédiatement ! C'est d'ailleurs pour cela, nous explique-t-on, que le drapeau a été proposé : pour ouvrir ce dialogue devenu urgent...

Comment, dès lors, s'étonner qu'une large majorité de Calédoniens, et notamment celles et ceux qui ont accordé leur confiance au RUMP, soit aujourd'hui abasourdie par ce qu'on vient de lui imposer, par ce qu'elle ressent comme une trahison ?

Certains justifient cette contradiction en nous disant que l'honneur d'un homme politique est d'être impopulaire... Révélation post électorale !

Pour moi, l'honneur d'un homme politique, ce n'est ni d'être populaire, ni d'être impopulaire. L'honneur d'un homme politique, c'est de respecter les engagements qu'il prend à l'égard de la population, c'est de ne pas trahir la confiance que les citoyens placent en lui, lorsqu'ils lui accordent leurs suffrages. Ainsi, notre discours, à Calédonie Ensemble, a toujours été le même avant, pendant et après les élections provinciales. Notre programme de campagne intitulé « Réinventons le rêve calédonien » indiquait : « *Le moment est venu d'imaginer une nouvelle solution consensuelle pour éviter un référendum inutile, qui*

*couperait à nouveau le pays en deux. Les discussions dans ce sens devront commencer dès l'ouverture de la prochaine mandature ».*

### **Enfin, ce geste est une duperie.**

À l'origine, en février 2010, le président du RUMP avait affirmé que le drapeau du FLNKS était un pas accompli dans l'attente qu'un autre puisse l'être, celui de l'adoption d'un autre drapeau, qui soit celui du pays. Il déclarait précisément : « *À partir de là, peut-être qu'ensuite, quelques années après, tous les Calédoniens ensemble, ayant fait à nouveau ce pas l'un vers l'autre, pourront dégager eux-mêmes un seul signe identitaire* »<sup>[19]</sup>. Ou encore : « *À partir du moment où la Nouvelle-Calédonie retrouvera ses deux jambes pour avancer, tout [sera] possible, y compris, un jour, si les populations le ressentent, un drapeau identitaire (...) qui flotte au vent, partagé par tous* »<sup>[20]</sup>.

C'est une duperie à double titre.

D'abord parce que le RUMP a tout fait pour que le drapeau commun prévu par l'Accord de Nouméa ne puisse jamais voir le jour : de 1999 à 2004, en veillant soigneusement à ce qu'aucune réflexion ne soit engagée sur les signes identitaires ; puis, au sein du comité de pilotage *ad hoc*, créé par le gouvernement de Marie-Noëlle Thémereau et présidé par Déwé Gorodey, en excluant toute discussion sur les questions du drapeau et du nom du pays. Il est extraordinaire de voir le parti ayant empêché toute « *recherche en commun* » d'un drapeau calédonien expliquer aujourd'hui que, puisque l'on n'a pas encore trouvé ce drapeau, il faut hisser celui du FLNKS.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Ensuite, ce geste ne se veut provisoire qu'à titre d'affichage.

Dès le 15 février 2010, c'est-à-dire quelques jours seulement après la proposition des deux drapeaux, j'avais prévenu, lors d'une conférence de presse, que *« cette proposition est ambiguë [et] prête déjà - volontairement ? - à confusion »*. Je soulignais notamment que *« la proposition (...) est interprétée comme l'acceptation du drapeau du FLNKS comme drapeau du pays »*, en citant Charly Pidjot, qui avait déclaré à Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> : *« C'est le drapeau du pays qui incarne cette nation »*. Je poursuivais ainsi : *« Il est légitime que les indépendantistes comprennent que, si on leur permet d'affirmer leur légitimité par leur drapeau, celui-ci devienne naturellement le signe identitaire du pays. Et qui, dès lors, pourra aller contre ? En clair, accepter aujourd'hui que le drapeau du FLNKS flotte au fronton de toutes les institutions, c'est accepter demain qu'il devienne le drapeau du pays »*.

D'ailleurs, dès le 2 juin 2010, le discours du député de la deuxième circonscription n'était déjà plus le même : *« Deux populations, deux cultures profondément imprégnées coexistent. Je propose qu'on les affiche symboliquement. Il est irréaliste de penser traduire ces deux identités dans un drapeau commun »*<sup>[21]</sup>.

Ces idées ont bien été recadrées par le comité des signataires, et j'y ai fortement contribué, avec Paul Néaoutyine. Le comité a en effet préconisé *« l'engagement de travaux sur ces questions [nom et drapeau] conformément au point 1-5 de l'Accord de Nouméa »*, tout en recommandant *« à ce stade, dans la*

*perspective des prochains Jeux du Pacifique (...) que le drapeau tricolore et celui du FLNKS flottent côte à côte en Nouvelle-Calédonie ».*

Le président de la République n'a pas dit autre chose, en précisant que le drapeau du FLNKS ne constitue « *qu'une étape dans un processus plus long qui devra aboutir au choix d'un drapeau unique reconnu par tous* ».

Mais les conclusions du comité des signataires ont été reniées, à leur retour à Nouméa, par ceux-là même qui les avaient validées à Paris. Commentant la déclaration de Nicolas Sarkozy, Pierre Frogier montrait son interprétation toute personnelle : « *Il ne pouvait pas dire autre chose en tant que chef de l'Etat. Ce qu'il faut retenir, c'est sa proposition de faire flotter les deux drapeaux devant le haut-commissariat. Une fois que l'emblème FLNKS sera hissé sur les édifices publics, il n'en redescendra plus. Il aura pris sa place dans les têtes et dans les cœurs* » [22]. Cette position prolonge ses déclarations du 2 juin 2010 : « *De toutes façons, je n'accepterai pas un troisième drapeau. Il entérinerait l'idée d'indépendance, ou de petite nation. Je me mettrai en travers de ça* » [21]. Il a même déclaré que le drapeau commun, pourtant prévu par l'Accord de Nouméa, était « *un drapeau des blancs accepté par les noirs* » [23] !

Ainsi donc, non seulement cette proposition sur le drapeau du FLNKS avait été totalement occultée pendant la campagne électorale du RUMP en 2009, mais, plus encore, elle a, dès son origine, été formulée de manière volontairement biaisée.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Cette volonté d'avancer masqué se perçoit également concernant la position du RUMP sur la proposition de loi préparée par l'Union Calédonienne, afin de faire du drapeau du FLNKS le signe identitaire du pays. Ce projet a été évoqué par le groupe des élus du FLNKS dès juillet 2010, et le RUMP n'a rien trouvé à y redire. Pierre Frogier a même reconnu le drapeau FLNKS comme signe identitaire du pays, devant le Congrès, par les mots suivants : « *La loi organique dit que "La Nouvelle-Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République". Or, la Nouvelle-Calédonie est située dans l'arc mélanésien qui va de la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux îles Fidji, en passant par les Salomon et le Vanuatu ! Alors ! Son identité est bien mélanésienne ! Je propose donc de faire flotter, aux côtés du drapeau bleu-blanc-rouge, qui marque l'appartenance politique et institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie à la République française, le drapeau kanak, qui est un drapeau identitaire* » [24].

Si bien que, lorsque l'Union Calédonienne a annoncé, le 14 février 2011, l'imminence du dépôt de sa proposition de loi du pays sur le drapeau, le secrétaire général du RUMP, Eric Gay, a laissé entendre, quelques jours plus tard, que cette loi serait approuvée [25].

Pourtant, le 15 mars, les Calédoniens ont pu constater un virage à 180 degrés, puisque le RUMP déclarait dans une conférence de presse qu'il ne soutiendrait pas la démarche de l'Union Calédonienne. Entre-temps, 3000 personnes avaient participé au congrès de Calédonie Ensemble sur ce thème, 1000

Calédoniens avaient soutenu le meeting du « Collectif pour un drapeau commun » à Nouméa, 350 personnes étaient présentes à la réunion organisée par Calédonie Ensemble et « Une province pour tous » de Gérard Poadja à Koné (en présence de Poupoune Debien, tête de liste RUMP en province Nord et Eric Babin, tête de liste Avenir Ensemble dans la même province).

Un repli sur le sujet qui, n'en doutons pas, n'est que de circonstance. Il est dû, pour l'essentiel, à la formidable mobilisation populaire à laquelle nous avons contribué. Mais le pacte passé par le RUMP avec le président de l'Union Calédonienne, Charly Pidjot (présidence du gouvernement pour les uns, présidence du Congrès pour les autres, postes de sénateurs à répartir, télévision locale à partager ... et solution de sortie de l'Accord de Nouméa à négocier entre eux ...) comprend bel et bien l'appui du RUMP au Congrès, pour que le drapeau du FLNKS devienne celui du pays ... au moment opportun !

Gaël Yanno, lors d'un débat sur Nouvelle Calédonie 1<sup>ère</sup>, a réfuté l'existence de ce pacte, au moment où j'annonçais les « arrangements » prévus pour les élections à venir au Congrès et au Sénat. « *C'est faux ! (...) C'est un fantasme !* »<sup>[6]</sup>, a-t-il déclaré d'un ton définitif. Pourtant le « *fantasme* » a pris corps le 1<sup>er</sup> avril 2011, avec l'élection de Roch Wamytan à la présidence du Congrès. Il en sera de même en septembre 2011, avec l'élection de Charly Pidjot au Sénat. Certains indépendantistes sont attachés par la coutume, d'autres par leurs convictions. À l'Union Calédonienne, certains sont attachés par des postes...



### **Alors maintenant, que devons-nous faire ?**

En juin 2010, au retour du comité des signataires, Pierre Frogier, Harold Martin et Roch Wamytan ont déposé sur le bureau du Congrès un projet de vœu relatif au drapeau du FLNKS, tandis que Calédonie Ensemble a déposé un autre vœu, demandant qu'un travail soit enfin engagé, par le Congrès, sur le drapeau exprimant « *l'identité kanak et le futur partagé entre tous* ». Harold Martin, président du Congrès, a inscrit le premier à l'ordre du jour et refusé d'inscrire le second. Pire, le 20 août 2010, il a demandé aux élus s'ils acceptaient que le vœu de Calédonie Ensemble soit inscrit à l'ordre du jour de la séance : la réponse a été non ! *Non au débat !* Les voix du RUMP, de l'Avenir Ensemble, de l'Union Calédonienne et du Parti Travailleuse se sont rassemblées pour refuser le débat.

Pourtant ce vœu ne demande qu'une seule chose : que l'Accord de Nouméa soit respecté et qu'une commission se mette au travail sur le drapeau et le nom du pays. Ce vœu est soutenu par des mouvements politiques indépendantistes comme le Palika, qui a voté en sa faveur lors de la séance du Congrès du 20 août dernier. Paul Néaoutyine posait directement la question : « *Je me demande seulement pourquoi un vœu est étudié et pas l'autre, alors que le relevé de conclusions du comité des signataires dit qu'il faut travailler sur les deux signes identitaires qui n'ont pas été identifiés, et qu'il faut lever les deux drapeaux en attendant que les choses avancent. On parle de "signataires historiques" pour exclure [Calédonie Ensemble], qui fait une proposition mais qui n'est pas signataire* » <sup>[12]</sup>.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Le vœu déposé s'appuie en effet sur le relevé de conclusions du comité des signataires et sur la déclaration faite, le même jour, par le président de la République.

C'est pourquoi il est légitime que la commission que nous proposons soit créée, que toutes les sensibilités politiques y soient représentées et que la société civile y soit associée. Il est légitime que tous les autres groupes politiques du Congrès, y compris l'Union Calédonienne et le RUMP, acceptent de s'inscrire dans la perspective qu'ils ont validée en juin 2010, à Paris, sous la présidence des plus hautes autorités de l'Etat.

Afin de relancer le débat, au moment où l'Union Calédonienne s'engageait à franchir une nouvelle étape par la préparation d'une proposition de loi sur le sujet, nous avons déposé le 15 mars 2011 un vœu ayant le même objet, mais limitant le champ d'action de la commission au drapeau, pour ne pas compliquer davantage la tâche [voir annexe 4]. Mais les mêmes qui appellent publiquement « à un grand débat » ont, le 22 mars 2011, refusé une nouvelle fois que ce vœu soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Congrès !

Pourtant, il est de plus en plus indispensable que ce travail soit engagé et qu'à son terme, la population soit consultée. Avec l'espoir qu'au bout du processus, nous soyons tous fiers, Kanak et non Kanak, indépendantistes et non-indépendantistes, de voir flotter aux côtés du drapeau tricolore, le drapeau de notre pays, un drapeau qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Est-ce que notre démarche serait irréaliste, comme certains le prétendent afin de tuer dans l'œuf toute initiative ? Je suis convaincu du contraire.

**J'ai souvent évoqué, au cours des derniers mois, le drapeau d'Afrique du Sud. Pourquoi ?** Parce que ce drapeau symbolise, peut-être plus que tout autre, la somme d'abnégations qui est parfois nécessaire pour bâtir un destin commun.

Lors de la préparation des premières élections présidentielles multiraciales, s'est posée la question du drapeau : le drapeau de la République des Boers, le pouvoir qui a théorisé *l'apartheid*, ne pouvait plus être celui du pays.

Nelson Mandela, représentant de l'ANC, le mouvement de libération des noirs d'Afrique du Sud aurait parfaitement pu, une fois élu président, imposer le drapeau de son parti comme drapeau du pays. Après 27 années passées dans les geôles du régime, il avait la légitimité pour le faire.

Mais, conscient de la nécessité de rassembler tous les Sud-Africains, le futur prix Nobel de la paix a, au contraire, demandé que l'on recherche un nouveau drapeau symbolisant l'unité du pays. Deux ans de travail et de débats ont été nécessaires, alternant des moments d'enthousiasme, de tension et de découragement. Au bout du compte, le drapeau adopté, qui a été hissé pour la première fois le 27 avril 1994, le jour de la première élection multiraciale, marie les couleurs de l'ANC et celles de la République des Boers. Un drapeau à l'élaboration duquel le peuple sud-africain a été associé, et dans lequel il se reconnaît.

Un drapeau symbole de la « *nation arc-en-ciel* ».

Cyril Ramaphosa, l'un des deux principaux négociateurs, a livré plus tard ce commentaire : « *Il était difficile d'imaginer, lors de ces négociations (...) qu'au bout de quelques années, les Sud-Africains seraient en permanence entourés dans leur quotidien, sous des formes très diverses, de ce drapeau qui identifie et célèbre l'unité et la diversité du pays. (...) Mais il est aussi vrai que très peu pensaient à l'époque qu'un pays déchiré par des décennies d'oppression raciale pourrait se transformer en un pays fondé sur la démocratie et l'espoir* » [26].

Si je mets en lumière cet exemple historique, c'est pour rappeler que sur une histoire faite d'atrocités, de tortures et d'assassinats, sur l'histoire d'un peuple qui a été probablement l'une des plus douloureuses du XX<sup>ème</sup> siècle, des hommes d'exception ont su dépasser l'horizon de leur camp, l'horizon de leur vie, pour construire un symbole qui rassemble le pays. Ils n'ont pas cherché à faire cohabiter des légitimités. Ils ont cherché à les conjuguer afin de marquer un nouveau départ pour leur pays.

C'est de cet exemple que nous devons nous inspirer.

Et j'ai d'ailleurs rappelé ce « modèle » sud-africain lors du comité des signataires du 24 juin 2010, sous la présidence de la ministre de l'outre-mer. Mais les membres du RUMP et de l'Avenir Ensemble, avec à leur tête Pierre Frogier et Harold Martin, ont alors bruyamment quitté la salle, tandis que les

indépendantistes, eux, restèrent. L'intolérance, ce jour-là, ne se situait pas là où certains pourraient le croire.

**Je comprends la joie et l'émotion des indépendantistes, de voir flotter le drapeau du FLNKS dans le ciel calédonien.** Car c'est l'aboutissement pour certains d'un long combat, souvent douloureux, marqué de deuils et de larmes.

Je l'ai dit plus haut : je respecte le drapeau du FLNKS. Je le respecte pour ce qu'il est : le drapeau d'une lutte, d'un mouvement de libération, d'un parti politique. Un drapeau qui fait partie intégrante de l'histoire du pays. Un drapeau qui flotte depuis vingt ans, aux côtés du drapeau français, au fronton des institutions au sein desquelles le FLNKS est majoritaire, comme la marque identitaire de l'indépendantisme kanak. Et qui est accepté comme tel.

Je comprends le désir de beaucoup d'indépendantistes de vouloir partager, de manière sincère, ce drapeau, leur drapeau, avec les autres populations du pays. Cette attitude les honore.

Mais ils doivent comprendre aussi que se replier dans les limites strictes de leur identité propre constitue un frein pour la construction à laquelle nous sommes appelés : celle du peuple calédonien. Que l'Accord de Nouméa nous incite justement à dépasser ce que l'on est, pour bâtir une identité commune, pour écrire ensemble une histoire commune. Qu'il est temps que les deux sillons parallèles que nous creusons depuis trop longtemps se rejoignent. Et le drapeau du pays nous offre, de manière symbolique, cette opportunité-là.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Accepter que le drapeau du FLNKS devienne le drapeau du pays, c'est renoncer à construire le pays dont nous rêvons.

Notre aspiration à ce que soit hissé *un drapeau reconnu par tous* est juste. Au-delà de la sensibilité non-indépendantiste, beaucoup comprennent notre démarche et, parfois, la partagent, notamment parmi tous ceux qui considèrent, avec Jean-Marie Tjibaou, que « *notre identité est devant nous* ».

Cette identité, l'Accord de Nouméa nous invite à la construire ensemble et à l'afficher fièrement par des signes identitaires. Tout comme notre hymne « *Soyons unis, devenons frères* », la devise que nous avons déjà adoptée est éclairante : « *terre de parole, terre de partage* » traduit l'importance de l'enracinement à la terre, rappelle que la parole est fondatrice de la société kanak et des Accords politiques porteurs de paix, et enfin, par le mot « *partage* », affirme tout à la fois la communauté de destin, la solidarité et l'ouverture au monde. Cette devise trace la voie exigeante que nous devons suivre pour rechercher ensemble notre drapeau et continuer de bâtir notre identité commune.

\* \* \*

\*

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

« *En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant* », déclarait Nelson Mandela lors de son discours d'investiture le 10 mai 1994.

Et si, nous aussi, dans notre pays, comme nous avons déjà su le faire dans le passé, nous saisissons ensemble cette opportunité que nous donne l'histoire, celle de « *faire scintiller notre lumière* » ?

Notre lumière, celle du *peuple calédonien* en devenir, à l'émergence duquel nous devons travailler chaque jour. Un peuple qui a besoin de symboles qui le rassemblent.

J'en suis profondément convaincu.

Nouméa – La Foa  
*Juin 2010 – Avril 2011*

## **Annexe 1**

### **Extrait du discours de Pierre Frogier lors d'un meeting du Rassemblement-UMP, à Katiramona, le 28 mars 2008**

*« Le vrai problème, c'est le drapeau et il faut en parler. Et si les indépendantistes ne veulent pas en parler, s'ils ne veulent pas y toucher, c'est parce que pour eux, c'est acquis. Le FLNKS veut imposer son drapeau. Il veut en faire un drapeau de la Nouvelle-Calédonie. Pour lui, c'est un choix obligé, sans discussion possible. Et j'ai la conviction que si nous ne faisons rien, que si nous laissons faire, les indépendantistes auront obtenu ce qu'ils veulent, par défaut.*

*Je propose donc que nous prenions l'initiative. Que nous fassions notre proposition. Les Jeux du Pacifique ont lieu chez nous en 2011. Je propose qu'à cette occasion la Nouvelle-Calédonie se dote d'un emblème qui pourra prendre place aux côtés de l'emblème national et des signes de la République. C'est à mon avis le meilleur moyen de ne rien nous laisser imposer, car nous ne voulons pas servir de caution à des décisions qui pourraient être prises sans nous et contre nous ».*



## **Annexe 2**

### **Principaux éléments du bilan du « gouvernement Gomès » en matière de justice sociale**

(référence : document « bilan de l'action du gouvernement »,  
téléchargeable sur [www.caledonieensemble.nc](http://www.caledonieensemble.nc))

**Lutte contre la vie chère :** Des premières mesures concrètes ont été adoptées : réglementation des « marges arrières », encadrement des prix pour 115 produits de grande consommation « Oké », renforcement des contrôles, sanctions aggravées en cas d'« abus de position dominante », mesures financières ou fiscales permettant la stabilité des prix de l'électricité et du gaz (alors que partout ailleurs ces prix flambent). Un projet de délibération devait plafonner les tarifs des banques, mais il n'a pas pu aboutir pour des raisons juridiques. Le gouvernement avait quasiment achevé, au moment où il a été renversé, la préparation d'une loi « anti-trust », prévue pour renforcer la concurrence dans le secteur de la grande distribution.

**Revenus :** Le SMG a été relevé de 15 000 francs en 20 mois, et doit être porté à 150 000 francs le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le SMAG a été relevé dans les mêmes proportions. Les salaires supérieurs au SMG, mais inférieurs à 225 000 francs, ont été relevés de 10 % environ et doivent être à nouveau relevés de 5% début 2012. Environ 40 000 personnes, soit deux salariés du privé sur cinq, bénéficient de ces revalorisations. Enfin, le gouvernement avait achevé la préparation d'un projet de loi rendant obligatoire,

dans les entreprises, le versement aux salariés d'une prime d'« intéressement aux résultats ». Il travaillait également, pour 2012, à une loi relative à la participation aux résultats, dans les entreprises de plus de 50 salariés.

**Enseignement** : Après un audit global du système éducatif, le gouvernement a lancé en février 2010 le « grand débat sur l'avenir de l'école calédonienne », dont le caractère participatif a constitué une première en Nouvelle-Calédonie : 3700 personnes, représentant les trois quarts des 514 « structures » présentes sur le territoire (tribus, mairies, écoles, collèges et lycées), ont participé, sur six mois, à l'une ou l'autre des 210 réunions organisées. Une commission indépendante a animé le débat, sous la présidence de Claude Thélot, qui avait piloté en 2004 le débat similaire organisé au plan national. La commission a remis au gouvernement, en décembre 2010, le « miroir du débat », document reflétant fidèlement les positions exprimées, et devait lui remettre en avril 2011 son « rapport de recommandations éducatives ». C'est sur la base de ce rapport que le gouvernement doit arrêter et présenter au Congrès, en 2011, les grandes orientations du système éducatif calédonien pour les dix à quinze prochaines années, afin d'accompagner dans les meilleures conditions le transferts de compétences en matière d'enseignement et faire de l'école calédonienne le « *creuset du destin commun* ». La révision des programmes calédoniens, en lien avec le « socle commun des connaissances et des compétences », déclinera ce projet éducatif.

**Logement** : Les conditions pour bénéficier de l'aide au logement ont été élargies et le nombre de familles bénéficiaires

est passé de 2500 à 4000, pour un coût total annuel de 1,4 milliard de francs CFP. Le montant de l'aide a également été augmenté : en moyenne, pour les familles nombreuses, l'allocation est portée à 28 500 francs CFP par mois, soit une augmentation d'environ 25%. Pour les familles à revenus intermédiaires, l'accession au logement est rendu possible par le prêt à taux zéro, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2011. 300 ménages devraient en profiter chaque année, pour un cout total estimé à 1 milliard de francs CFP par an.

**Handicap** : Tous les enfants handicapés du territoire (350) et 1000 adultes handicapés disposent depuis fin 2010 d'un plan d'accompagnement personnalisé, par lequel sont notamment pris en charge leurs besoins en matière de transport, d'accompagnement de vie et d'accueil de jour. Par ailleurs, une allocation de 90 000 francs CFP par mois est versée aux adultes handicapés.

**Aides aux ménages à faibles revenus** : Les allocations de rentrée scolaire ont été entièrement revues et pérennisées à compter de la rentrée 2011. En aidant les familles modestes à faire face aux frais de scolarité, ces allocations renforcent les chances de 46 000 enfants de réussir leur scolarité. Des allocations prénatales et de maternité bénéficient désormais à tous les ménages à faibles revenus, et non plus aux seuls salariés. Ces allocations vont aider chaque année environ 800 mamans. Le gouvernement a également achevé la préparation d'un minimum vieillesse à 90 000 F et d'une allocation pour frais de garde, mais ces deux projets n'ont pu être adoptés avant le renversement du gouvernement.

**Formation professionnelle :** Des « Etats généraux de la formation professionnelle », ont permis de définir les réformes prioritaires à conduire dans ce secteur très important pour l'avenir de nos jeunes et pour la compétitivité de nos entreprises. D'ores et déjà, le gouvernement a facilité l'accès à la formation professionnelle en améliorant les textes encadrant l'apprentissage, l'indemnisation des stagiaires et les bourses. La loi du 3 février 2010 reconnaît maintenant à *« toute personne engagée dans la vie professionnelle (le) droit de faire valider les acquis de son expérience professionnelle »*. Ce dispositif facilite les changements d'emploi ou de fonction, accroît les chances de promotion et permet aux salariés d'accéder à certaines formations professionnelles.

**Développement économique :** La revalorisation des salaires a soutenu la croissance et l'emploi a été favorisé par la réduction des charges sur les bas salaires. Le gouvernement a mis en œuvre une nouvelle gouvernance sociale, en réunissant les partenaires sociaux au sein du « conseil du dialogue social » où sont débattues toutes les réformes touchant au droit du travail. Son programme de travail est défini annuellement de manière consensuelle par un « agenda social partagé ». Ce mode de fonctionnement donne satisfaction à tous les partenaires sociaux : les salariés et les entreprises y trouvent des réponses à leurs interrogations et jouent « gagnant-gagnant ». Ce conseil vient s'ajouter à un ensemble d'autres mesures prises pour renforcer le dialogue social et prévenir les conflits au sein des entreprises (le nombre de journées de travail perdues du fait de conflits sociaux a diminué de 40 % ces deux dernières années).

C'est également dans le cadre du CDS qu'est actuellement négocié un important accord interprofessionnel sur la compétitivité des entreprises, retenant des objectifs chiffrés de baisse de l'absentéisme et d'amélioration de la productivité du travail. Sur le plan économique, on peut citer le projet écotouristique de Gouaro Deva, qui, après expertise, a bénéficié d'aides permettant l'engagement du chantier. L'avenir d'Aircal est maintenant assuré, grâce, pour l'essentiel, à d'importants gains de productivité et à des aides publiques compensant mieux ses obligations de service public. Un nouveau schéma de desserte aérienne internationale a été engagé, qui doit notamment déterminer les conditions permettant notamment l'implantation d'une compagnie low-cost. La construction du Médipôle avance, en respectant les délais et les coûts prévus. Un plan sur quinze ans a cadré la réhabilitation des sites miniers dégradés, prévoyant le doublement du volume annuel de travaux. Le suivi précis de la situation des chantiers de Goro et de l'usine du Nord a permis d'améliorer les retombées de ces chantiers pour l'emploi local. Enfin, le gouvernement devait conclure en 2011 diverses actions de fond engagées depuis 2009 : réforme de la fiscalité indirecte, réforme des protections de marché, création d'une technopole favorisant l'innovation dans des secteurs d'avenir, programme en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables, etc.

**Collégialité du gouvernement :** Ce gouvernement a travaillé dur, et un réel esprit de consensus y régnait. Aucun autre gouvernement n'a tenu autant de réunions, ni consacré autant d'heures de travail (douze heures par semaine en réunion collégiale), à débattre des textes et des réformes et à rechercher

des compromis, lorsque des divergences de vues apparaissaient. Et c'est bien grâce à ce fonctionnement collégial que le gouvernement a pu valider, en vingt mois, 168 projets de lois du pays ou de délibérations à soumettre au vote du Congrès, et adopter près de 4000 arrêtés. Sur toute cette période, seuls cinq projets de décisions n'ont pas fait l'objet d'un accord unanime entre les 11 membres du gouvernement.

Lors de l'ultime conférence de presse du gouvernement, boycottée par les membres du Rassemblement-UMP, Déwé Gorodey, qui a participé à tous les gouvernements depuis l'Accord de Nouméa, a confirmé à Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> que ce gouvernement s'est distingué par le nombre des dossiers qui ont été traités et *« qu'il y a eu un rythme de travail très différent, qui a fait que certains grands dossiers ont pu avancer, notamment dans le domaine social »* (source : Journal TV du 2 avril 2011). Lors de cette conférence de presse, les membres de l'Union Calédonienne ont déclaré : *« Jamais, dans un temps aussi bref, la mise en œuvre de l'Accord de Nouméa n'aura autant avancé que sous ce gouvernement. (...) On peut affirmer que, sur ces vingt mois, la collégialité a fonctionné d'une manière pleinement satisfaisante et nous voulons saluer le rôle déterminant joué à cet égard par le président Gomès, qui a su créer un véritable esprit d'équipe entre les membres du gouvernement, (...) en suscitant les échanges d'arguments et d'idées permettant à chacun d'exprimer ses convictions et sa personnalité. Dans la quasi-totalité des cas, il a trouvé les équilibres nécessaires pour faire émerger la décision collégiale »*. (communiqué diffusé par les membres du gouvernement issus de l'Union Calédonienne lors de la conférence de presse du 2 avril 2011).

### **Annexe 3**

#### **Principaux éléments du bilan du « gouvernement Gomès » Points spécifiquement prévus par l'Accord de Nouméa**

(référence : « bilan de l'action du gouvernement »,  
téléchargeable sur [www.caledonieensemble.nc](http://www.caledonieensemble.nc))

**Emploi local :** La loi du pays sur l'emploi local a été votée, en deuxième lecture, le 27 juillet 2010, à l'unanimité des membres du Congrès. Sa mise en œuvre nécessite une délibération d'application, qui a été préparée par le gouvernement et qui était en cours de consultation auprès des partenaires sociaux lorsque le gouvernement a été renversé. De même, les seize commissions techniques de branche travaillaient sur un tableau des activités professionnelles qui aurait dû aboutir le 31 mars 2011. La préparation de la loi du pays sur l'emploi local dans la fonction publique était largement engagée et sa présentation aux groupes politiques du Congrès avait été effectuée.

**Signes identitaires :** Les trois premiers signes identitaires (hymne, devise, graphisme des billets de banque), exprimant « l'identité kanak et le futur partagé entre tous », ont été adoptés le 9 sept. 2010 par une loi du pays votée à l'unanimité des membres du Congrès.

**Transferts de compétences :** Le gouvernement a donné un véritable coup d'accélérateur à la préparation des transferts de compétence, en veillant à ce qu'ils s'effectuent dans de bonnes conditions et se traduisent par une amélioration du service public

au profit des Calédoniens. Ainsi, trois lois du pays du 28 décembre 2009 ont décidé à l'unanimité les transferts attendus dans les domaines de l'enseignement et de la circulation aérienne et maritime. La convention-cadre sur les modalités d'accompagnement de l'Etat a été validée par le Congrès le 25 août 2010 et signée le 20 septembre 2010. Le transfert du droit civil, des règles concernant l'état-civil, du droit commercial et de la sécurité civile a fait l'objet de deux protocoles d'accompagnement signés en présence du premier ministre, le 17 juillet 2010. La loi organique impose que les lois du pays correspondantes soient adoptées au plus tard le 31 décembre 2011. Le groupe de suivi chargé de valider le travail de recensement du droit réalisé par les services de la Nouvelle-Calédonie a été mis en place en métropole en début d'année 2011. Il est chargé notamment d'examiner le projet de code civil applicable en Nouvelle-Calédonie et, prochainement, le code de commerce. Parallèlement, le travail d'inventaire des dispositions applicables en métropole, qu'il serait utile d'étendre à la Nouvelle-Calédonie, est poursuivi par les groupes de travail mis en place. Pour les transferts de la communication audiovisuelle et de l'enseignement supérieur, une mission d'appui viendra en 2011 assister le gouvernement dans la préparation de la décision portant sur ces transferts. Pour le transfert relatif à l'administration des provinces, des communes et de leurs établissements publics, à leur contrôle de légalité et à leur régime comptable et financier, une étude doit être rendue au premier semestre 2011. L'ADCK et le Centre de documentation pédagogique doivent être transférés le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et l'ADRAF le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'Etat s'est engagé à financer la construction de deux lycées généraux, technologiques et



professionnels, à Pouembout et au Mont-Dore, et la carte des formations du lycée de Pouembout a été arrêtée avec le vice-rectorat, fin 2010. De façon plus générale, le suivi des procédures et opérations de transfert a nécessité la préparation d'un projet de décret relatif aux modalités des transferts de compétences, et une commission consultative d'évaluation des charges a été installée, à la présidence de laquelle a été élu le président du gouvernement. Le gouvernement a rendu compte de l'avancée des travaux liés aux transferts de compétences, sous la forme d'un rapport, présenté au Congrès le 17 décembre 2010.

**Relations internationales :** La Nouvelle-Calédonie a parlé de sa propre voix devant des instances internationales, telles que le comité de décolonisation de l'ONU (6 octobre 2009 et 5 octobre 2010 à New York et 18 - 20 mai à Nouméa), l'Union européenne, le sommet de Copenhague (14 - 15 décembre 2009), etc. ou lors de rencontres bilatérales au plus haut niveau, par exemple avec l'Australie (8 - 11 mars 2010) et le Vanuatu (16 février 2010). La Nouvelle-Calédonie doit prochainement devenir membre à part entière du Forum des îles du Pacifique. Elle a présidé pendant un an l'association regroupant les « pays et territoires d'outre-mer » (PTOM) de l'Union européenne et a animé les réflexions sur les nouveaux principes qui régiront désormais le partenariat entre les PTOM et l'Union. Cette réflexion a été conclue durant le forum UE-PTOM que la Nouvelle-Calédonie a accueilli à Nouméa (28 février - 4 mars 2011). Enfin, une convention a été préparée avec l'Etat pour le recrutement, la formation et le déploiement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, de « représentants extérieurs » de la Nouvelle-

Calédonie au sein des ambassades de France dans les pays voisins.

**Identité kanak :** La protection et la mise en valeur du patrimoine kanak ont été poursuivies : inventaire du patrimoine dispersé, rédaction d'un projet de loi du pays protégeant les savoirs traditionnels, accueil du 4<sup>ème</sup> festival des arts mélanésiens (12-24 septembre 2010), etc. Le projet de fonds de garantie pour le développement sur terres coutumières est prêt et peut être mis en place dès 2011. Le projet éducatif calédonien, en cours d'élaboration dans le cadre de la préparation du transfert de l'enseignement, devait également décliner des propositions pour une meilleure prise en compte de la culture et des langues kanak dans les programmes scolaires.

## **Annexe 4**

### **Vœu déposé le 15 mars 2011 sur le bureau du Congrès de la Nouvelle-Calédonie par les élus de Calédonie Ensemble**

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et la loi organique du 19 mars 1999 ont prévu des dispositions spécifiques relatives aux signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie :

- Selon l'article 1-5 de l'Accord de Nouméa « *Des signes identitaires du pays : nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque, devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous* ».
- Par ailleurs, l'article 5 de la loi organique précise : « *La Nouvelle Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République. Elle peut décider de modifier son nom. Ces décisions sont prises (...) à la majorité des 3/5ème des membres du Congrès* ».

L'hymne, la devise et le graphisme des billets de banque ont été soumis au vote du Congrès de la Nouvelle-Calédonie par le gouvernement Gomès et adoptés à l'unanimité des élus le 18 août 2010.

Concernant les deux autres signes identitaires, à savoir le nom et le drapeau du pays, aucune discussion politique n'a eu lieu sur ce

sujet depuis la signature de l'Accord de Nouméa. Du fait du Rassemblement-UMP, la discussion sur le nom et le drapeau du pays n'a pas été engagée au sein du comité de pilotage, créé à cet effet en 2007 par le gouvernement de Marie-Noëlle Thémereau, et présidé par Mme Déwé Gorodey, membre du gouvernement chargé de la citoyenneté.

Pourtant le dernier comité des signataires qui s'est tenu à Paris le 24 juin 2010 a traité la question.

Dans le point 6 de ses conclusions, il a en effet préconisé *« l'engagement de travaux sur ces questions [drapeau, nom] conformément au point 1-5 de l'Accord de Nouméa »*.

C'est pourquoi, le groupe Calédonie Ensemble a déposé, le 8 juillet 2010, un vœu sur le bureau du Congrès, afin que les conclusions du comité soient mises en œuvre. Ce vœu n'a pas été inscrit à l'ordre du jour des travaux du Congrès, alors qu'un autre vœu déposé par MM. Martin, Frogier et Wamytan, proposant d'arborer le drapeau du FLNKS sur les édifices publics de la Nouvelle-Calédonie, a été examiné et adopté lors de la séance du 13 juillet 2010.

Un nouveau vœu, appelant à l'ouverture de discussions officielles sur un drapeau du pays, a été déposé par Calédonie Ensemble le 15 mars 2011, après que l'Union Calédonienne a annoncé son intention de soumettre au Congrès une proposition de loi visant à faire du drapeau du FLNKS le drapeau du pays.

Ce vœu de Calédonie Ensemble se situe dans le droit fil du discours du président de la République qui avait indiqué que le drapeau du FLNKS flottant aux côtés du drapeau tricolore ne

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

pouvait être qu' « *une étape, dans un processus plus long qui devra aboutir au choix d'un drapeau unique reconnu par tous* ».

Nous proposons, en substance, la création d'une commission spéciale du drapeau du pays, chargée de « *rechercher en commun ce signe identitaire du pays (...)* ».

À titre exceptionnel, cette commission serait composée de 18 membres, afin que chaque mouvement politique représenté au Congrès puisse avoir un siège en son sein. Elle pourrait être coprésidée par les quatre principaux groupes du Congrès.

Cette commission devra avoir la possibilité d'entendre toute personne qu'elle jugera utile, et d'organiser toute consultation nécessaire, notamment auprès de la population de Nouvelle Calédonie par tout moyen à sa disposition (médias, internet, manifestations...).

Enfin, cette commission devra avoir achevé ses travaux avant le terme de l'actuelle mandature.

### **VŒU**

Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-2010 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu les dispositions du point 1-5 de l'Accord de Nouméa du 5 mai 1998 qui prévoient : « *Des signes identitaires du pays : nom, drapeau, hymne, devise, graphisme des billets de banque, devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous* » ;

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Vu l'article 5 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999 qui précise : « *La Nouvelle-Calédonie détermine librement les signes identitaires permettant de marquer sa personnalité aux côtés de l'emblème national et des signes de la République (...) ces décisions sont prises dans les conditions fixées au chapitre II du Titre III et à la majorité des 3/5èmes des membres du Congrès* » ;

Vu le point n° 6 du relevé de conclusions du comité des signataires du 24 juin 2010 qui stipule : « *Concernant les autres signes identitaires, le comité des signataires recommande l'engagement de travaux sur ces questions conformément au point 1-5 de l'Accord de Nouméa* » ;

Vu le discours de Monsieur le président de la République du 24 juin 2010 ;

### **Emet le vœu suivant :**

Article unique : Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie souhaite ouvrir, dans les meilleurs délais, une discussion politique sur la recherche d'un drapeau du pays exprimant « *l'identité kanak et le futur partagé entre tous* » et « *permettant de marquer la personnalité de la Nouvelle-Calédonie aux côtés de l'emblème national et des signes de la République* ».

À cette fin, il s'engage à créer, dans les meilleurs délais, une commission spéciale composée de toutes les formations politiques de l'assemblée, dotée de moyens spécifiques et habilitée à engager le dialogue le plus large possible avec les autres institutions et organismes représentatifs de la société civile, en vue de parvenir à l'adoption de ce signe identitaire du pays, dans les conditions prévues par l'Accord de Nouméa.

*Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*



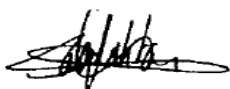
Philippe MICHEL  
Vice-président  
de la province Sud  
Élu du Congrès  
(Calédonie Ensemble)



Sonia LAGARDE  
Vice-présidente  
de la province Sud  
Élu du Congrès  
(Calédonie Ensemble)




Hélène IEKAWE  
Élu de la province Sud  
Pdte de la commission de  
l'enseignement et de la  
culture du Congrès  
(Calédonie Ensemble)



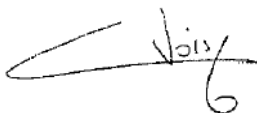
Sutita SIO-LAGADEC  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
(Calédonie Ensemble)



Evelyne LEQUES  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
(Calédonie Ensemble)



Michel LASNIER  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
(Calédonie Ensemble)



Corine VOISIN  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
Maire de La Foa  
(Calédonie Ensemble)



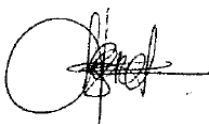
Gérard POADJA  
Élu de la province Nord  
Membre du Congrès  
(Une province pour tous)



Thierry SONG  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
Maire de Thio  
(Calédonie Ensemble)



Léonard SAM  
Élu de la province Sud  
1<sup>er</sup> Vice-président du  
Congrès  
(Calédonie Ensemble)



Nathalie BRIZARD  
Élu de la province Sud  
Membre du Congrès  
(sans étiquette)

## Annexe 5

### **Extraits de la déclaration de politique générale prononcée devant le Congrès le 31 août 2009**

(...)

L'Accord de Nouméa, c'est avant tout un projet politique qui rassemble, dans le prolongement des Accords de Matignon qui ont donné le départ d'une Calédonie de paix, il y a 20 ans. Au bord du vide, deux hommes, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, « *sans rien abandonner, surent donner et pardonner* », selon les mots de Michel Rocard alors premier ministre.

(...)

NOUVELLE-CALEDONIE    TERRE    DE    VIVRE  
ENSEMBLE

Si nous conjugons *parole et partage*, mots symboles de notre future devise, avec respect et développement je crois que nous tenons là les principales fondations de cette *terre de vivre ensemble* à laquelle nous aspirons.

L'Accord de Nouméa, dans son préambule, nous indique que « *nous devons poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie permettant au peuple d'origine, de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent, une communauté humaine affirmant son destin commun* ». C'est le *peuple calédonien*, cette communauté humaine affirmant son destin commun, cette



communauté humaine porteuse d'un véritable « *vouloir vivre ensemble* ». Ce vivre ensemble, chaque jour nous le vivons – *c'est un fait* – mais chaque jour nous devons aussi *vouloir le bâtir*. Encourager nos enfants et nos jeunes à le construire aussi.

(...)

*Les évènements de ces derniers jours [conflit social Aircal] ont donné un nouvel éclairage à la situation de notre pays aujourd'hui. J'y vois deux symboles.*

Le *symbole d'une Calédonie fragile*, où la violence peut exploser brutalement, *a fortiori* si elle est légitimée, où une partie de la jeunesse, ici comme ailleurs, se cherche dans un monde qui brille, mais auquel elle ne peut accéder. Elle n'en a pas les codes. Ils n'étaient que 500 dit-on. C'est vrai. Mais si on mesure le mal être qu'ils incarnent, il ne faut pas se voiler la face, ils sont plusieurs milliers. Un mal être facile à instrumentaliser.

Le *symbole d'une Calédonie de paix*, quelques jours après, quand une marée humaine, sans haine, a voulu exprimer de manière simple un désir de destin commun. Une manifestation sans drapeau, ni bleu blanc rouge, ni du FLNKS. Sauf à la fin, où deux drapeaux sont apparus dans la foule, comme un clin d'œil. C'est bien la première fois dans notre pays qu'une manifestation « politique » au sens noble du terme, n'affiche pas son camp. C'est parce que le camp de cette manifestation, c'était celui de la paix et du destin commun. Et que ce camp là transcende les clivages politiques.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Je crois que le message que nous a adressé le peuple calédonien rassemblé ce jour-là, peut être résumé en quelques mots : rapprochons nos visions du pays au lieu de les opposer. Bâtitsons une société démocratique, respectueuse des libertés et des convictions des uns et des autres : liberté de manifester, liberté de circuler, liberté de travailler, liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté d'information. *Liberté de vivre en paix dans notre pays.*

N'oublions pas ces milliers d'anonymes qui sont, ce jour-là, sortis d'un silence longtemps contenu. Il a l'épaisseur de leur attente à notre égard à tous.

L'Accord de Nouméa prévoit, comme chacun sait, au cours du dernier mandat, un référendum qui s'articulera autour de trois questions : le transfert des compétences régaliennes détenues par l'Etat à la Nouvelle-Calédonie ; la transformation de la citoyenneté en nationalité ; et l'accès à un statut international de pleine responsabilité.

Le fait de consulter la population au terme de la période instaurée par l'Accord de Nouméa est nécessaire.

Au bout de 15 à 20 ans, il faut retrouver les Calédoniens pour parler avec eux, directement, afin d'inventer le « *futur partagé entre tous* » au rendez-vous duquel l'Accord nous a invité.

À titre personnel, le futur pour mon pays, c'est un futur de toutes les couleurs, de toutes les origines, de toutes les confessions.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

Un futur qui rassemble la brousse et la ville, la grande terre et les îles, les anciens et les plus jeunes.

Un futur où solidarité, égalité des chances et cohésion sociale se conjuguent au cœur de notre projet de société.

Un futur dont nous, aujourd'hui, avons la responsabilité.

Nous nous connaissons tous, et souvent de longue date.

Qui prendra, dans cette assemblée, la responsabilité de conduire le pays à une impasse ? Au nom de quel dessein ?

Qui prendra la responsabilité de souffler sur les braises ? Les braises d'une contestation sociale latente, les braises d'un racisme ordinaire, celui qui parle aux tripes, les braises d'une jeunesse en quête d'espoir et de rêve.

Je souhaite simplement, en disant cela, que chacun mesure, en conscience, le chemin parcouru ces 20 dernières années, celui qui reste devant nous, le temps nécessaire pour refermer les blessures, et le prix de la paix aujourd'hui, dans le monde, et chez nous.

C'est pourquoi je vous propose que nous ouvrions, entre partenaires de l'Accord de Nouméa et responsables institutionnels, un espace de discussion, libre et informel, où nous pourrions échanger, régulièrement, sur la manière d'aborder cette ligne d'horizon de l'Accord et d'exprimer, peut-être, les contours d'une vie après l'Accord.

## *Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

À titre personnel, j'aspire de toutes mes forces à ce que nous ayons l'intelligence collective nécessaire pour construire une ambition commune pour notre pays, audacieuse et réaliste, respectueuse des convictions de chacun. Une ambition qui conjuguerait nos deux rêves pour une seule terre.

Pour moi, il n'y a pas une Nouvelle-Calédonie indépendantiste et une Nouvelle-Calédonie non-indépendantiste.

Il n'y pas une Nouvelle-Calédonie noire et une Nouvelle-Calédonie blanche.

Il y a un pays qu'on aime, parfois bien, parfois mal, parfois trop.

Un pays dont la terre coule dans nos veines.

Un pays à qui on appartient, plus qu'il ne nous appartient.

Et que l'on doit construire ensemble.

C'est le sens de l'Accord de Nouméa.

La perspective profonde qui doit irriguer notre engagement et inspirer nos réflexions.

Et c'est dans cette perspective là que le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie inscrira son action.

Vive le destin commun.

Vive la Nouvelle-Calédonie, la République et la France.

## ***Références***

- [1] Nelson Mandela – *Un long chemin vers la liberté* – 1996
- [2] Nicolas Sarkozy – Discours de clôture du VIII<sup>ème</sup> comité des signataires de l'Accord de Nouméa – 24 juin 2010
- [3] Jacques Lafleur – Interview à *Demain en Nouvelle-Calédonie* – 19 février 2010
- [4] Paul Néaoutyine – Interview à Radio Rythme Bleu – 30 mars 2011
- [5] en référence à : « *Enlevez ce drapeau qui cache mon soleil !* ». Déclaration de Yeiwéné Yeiwéné, faite en 1981 devant le drapeau français, lors d'une visite à Maré d'Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM
- [6] Débat animé par Charlotte Risch avec Philippe Gomès, Charly Pidjot et Gaël Yanno – Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> – 17 mars 2011
- [7] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 6 juin 2008
- [8] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 11 mars 2009
- [9] Discours de Pierre Frogier lors d'un meeting du Rassemblement-UMP à Katiramona – 28 mars 2008 [voir annexe 1]

*Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

- [10] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 26 décembre 2006
- [11] Pierre Frogier – Intervention devant l'Assemblée de la province Sud – 21 décembre 2010
- [12] Paul Néaoutyine – Interview à *Demain en Nouvelle-Calédonie* – 23 juillet 2010
- [13] Roch Wamytan – Interview à *Demain en Nouvelle-Calédonie* – 8 avril 2011
- [14] Quel avenir après l'Accord ? – Débat entre Philippe Gomès et Paul Néaoutyine (téléchargeable sur le site internet [www.caledonieensemble.nc](http://www.caledonieensemble.nc))
- [15] Communiqué de Calédonie Ensemble – conférence de presse du 14 mai 2009
- [16] Marie-Luce Penchard – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 19 avril 2010
- [17] Pierre Frogier – Journal TV de Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> – 27 janvier 2011
- [18] Débat animé par Charlotte Risch avec Philippe Gomès, Roch Wamytan et Gaël Yanno – Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> – 3 mars 2011
- [19] Pierre Frogier – Journal TV de Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> – 10 février 2010

*Manifeste pour un drapeau reconnu par tous*

- [20] Pierre Frogier – Radio Rythme Bleu – Emission « Transparences » – 19 février 2010
- [21] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 2 juin 2010
- [22] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 1<sup>er</sup> juillet 2010
- [23] Pierre Frogier – Interview aux *Nouvelles Calédoniennes* – 28 février 2011
- [24] Pierre Frogier – Intervention au Congrès avant le vote du vœu relatif au drapeau du FLNKS – 13 juillet 2010
- [25] Eric Gay – Journal TV de Nouvelle-Calédonie 1<sup>ère</sup> – 20 février 2010
- [26] Denis Beckett – *Flying with pride : the story of the South African flag* – 2002







Achévé d'imprimer en avril 2011 sur les presses d'Artypo à Nouméa





*« Je respecte le drapeau du FLNKS. Je le respecte pour ce qu'il est : le drapeau d'une lutte, d'un mouvement de libération, d'un parti politique. Un drapeau qui fait partie intégrante de l'histoire du pays. Un drapeau qui flotte depuis vingt ans, aux côtés du drapeau français, au fronton des institutions au sein desquelles le FLNKS est majoritaire, comme la marque identitaire de l'indépendantisme kanak. Et qui est accepté comme tel.*

*Je comprends le désir de beaucoup d'indépendantistes de vouloir partager, de manière sincère, ce drapeau, leur drapeau, avec les autres populations du pays. Cette attitude les honore.*

*Mais ils doivent comprendre aussi que se replier dans les limites strictes de leur identité propre constitue un frein pour la construction à laquelle nous sommes appelés : celle du peuple calédonien. Que l'Accord de Nouméa nous incite justement à dépasser ce que l'on est, pour bâtir une identité commune, pour écrire ensemble une histoire commune. Qu'il est temps que les deux sillons parallèles que nous creusons depuis trop longtemps se rejoignent. Et le drapeau du pays nous offre, de manière symbolique, cette opportunité-là. »*

**Philippe Gomès**

Élu au Congrès de la Nouvelle-Calédonie depuis avril 1988, ancien maire de La Foa (1989-2008), ancien président de la province Sud (2004-2009) et ancien président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (2009-2011), Philippe Gomès, père de trois enfants, est membre de la direction collégiale de « Calédonie Ensemble ».

**ISBN en cours**  
**Prix de vente : 1000 FCFP**